

La paroisse de Bonnefond (Corrèze)
une communauté villageoise au XVII^e siècle :
[sous le règne de Louis XIV (1680 – 1715)]

Michel PATINAUD . Historien
La paroisse de Bonnefond (Corrèze)
une communauté villageoise au XVII^e siècle :
[sous le règne de Louis XIV (1680 – 1715)]

L' étude qui suit a été réalisée à partir des relevés effectués sur le site internet des Archives Départementales de la Corrèze.

La petite commune corrézienne de Bonnefond (canton de Bugeat) est constituée de villages nichés dans des alvéoles du plateau limousin, à un altitude supérieure à 800 m (point culminant : 939 m). On n'imagine pas aujourd'hui que ces lieux aient pu abriter plus de 430 habitants vers 1700, sous le règne de Louis XIV. A partir des registres paroissiaux, on peut avoir une idée assez précise de cette petite communauté agricole. Vivant et travaillant sur un terroir de quelques 45 km², elle présentait ainsi une densité humaine déjà faible pour l'époque (10 hab/km²). Son plus fort développement correspond aux années 1680-1690, durant ce que les contemporains appelaient « le temps des bons blés ». Pendant cette période, elle passa de 395 à 435 âmes, soit un accroissement naturel très élevé, d'environ 1 % / an.

1. Exposé et commentaire des sources :

Nous disposons pour la période considérée des photos mises en ligne par les Archives départementales de la Corrèze [1]. Elles présentent les bien connus registres paroissiaux, comprenant les actes de baptêmes, mariages et sépultures, mêlés – en principe chronologiquement. Ceux de l'ancienne paroisse de Bonnefond sont en assez bon état, très rarement illisibles ou coupés (par exemple : une sépulture du 12 mars 1680). La principale difficulté provient de la pâleur de l'encre, qui rend difficiles certains déchiffrages, une écriture souvent peu soignée, ainsi que le manque d'espace entre les lignes. Ces problèmes sont compensés par divers recoupements sur lesquels je vais revenir.

La période considérée représente 35 années, mais avec plusieurs lacunes :

* les actes manquent pour 1684-1687, puis 1690-1691, 1698-1699, enfin 1707-1713.

* certaines années peuvent être incomplètes; en général, c'est le début qui manque.

On a cependant une série utilisable, qui permet de relever de nombreuses données, de reconstituer la plupart des familles, de dresser un tableau assez précis d'une micro-société rurale sous l'Ancien Régime. Pour cela, outre les relevés exhaustifs, j'ai classé les individus en fonction de deux critères : le lieu d'habitation et le nom de famille.

Les actes ont été successivement consignés par trois prêtres :

* le curé Etienne Saulière, jusqu'en 1706. En réalité, il s'agit d' Etienne Farges, de Saulière (paroisse de Barrangeres).

* le vicaire Léonard Triviaux, à partir de cette même date. Diacon en 1701, on le retrouvera plus tard comme parrain, signant : « prêtre vicaire de Seilhac ».

* le SR (?) G. Levesque, de 1714 à novembre 1717.

* le curé DeGorse entre en fonction alors.

Ces deux derniers sont un peu plus laxistes dans la tenue des registres. Des noms de témoins et des signatures manquent, et l'ordre chronologique n'est pas toujours respecté. On en a une explication sous la plume de DeGorse en 1721 : « ...si j'ay interrompu la date cest pour les avoir différé n'ayant pas bien scu les noms diceluy ... » ou encore : « qui nont signé à cause que je n'ecrivis pas ce jour sur le bon endroit ».

- Leur particularité, outre une écriture – et une orthographe – différente, tient surtout au choix des données relevées. Le premier clerc est ainsi le plus complet. Tout juste peut-on lui reprocher d'avoir négligé les âges des marié(e)s. Les second et troisième oublient très souvent celui des défunts, et parfois le nom des témoins.

[1]

Les différents actes présentent les données demandées aux prêtres par les ordonnances royales, dont la plus ancienne et plus connue est celle de « de Villers-Cotterêts » (1539). On peut tout de même signaler, dans notre cas, que les clercs ont relevé « a minima ».

* les baptêmes : jusqu'en 1706, ils obéissent au principe suivant. Outre le parrain et la marraine, sont cités deux témoins. On aimerait avoir le domicile et la profession, qui manquent le plus souvent. Quant aux liens de parenté, ils ne sont jamais relevés. Les fiches par famille sont alors d'un précieux secours. On peut dire que – généralement – le parrain et la marraine sont des oncles ou tantes du nouveau-né, plus rarement des grand-parents. Les témoins sont aussi le plus souvent apparentés.

* les mariages : là aussi, les données ne sont pas complètes. Noms et prénoms des parents et des conjoints : voilà la base. Ces actes sont cependant très utiles pour définir le niveau d'alphabétisation, ainsi que les réseaux de relations, tant géographiques que sociaux.

* les sépultures : il s'agit du type d'acte le plus problématique. En effet, les sépultures des enfants ne sont pas relevées, sauf exception (Léonard Mazel, mort à trois mois, le 5 novembre 1688). On doit ainsi traiter le calcul de l'accroissement naturel avec la plus grande prudence, et extrapoler des % de survie à l'âge adulte. On apprendra par contre l'existence d'autres lieux d'enterrement que le seul cimetière paroissial (voir la carte 3), et les tombes à l'intérieur d'une église sont signalées.

Passons maintenant à l'exploitation des quelques 600 actes relevés de 1680 à 1715.

2. La population totale :

En l'absence de recensements, on peut toutefois approcher de la réalité du nombre d'habitants, de différentes manières :

- en établissant la liste exhaustive des habitants à une date donnée. Les relevés sont suffisamment précis pour déterminer le lieu d'habitation. Le nombre d'individus « non renseignés » est marginal. C'est ce travail que j'ai effectué, pour la période allant de 1680 à 1729, sous réserve des problèmes dus aux lacunes. J'ai ainsi établi une liste puis un nombre en 1689, soit à la fin de la première décennie analysée. Les habitants ont été classés : par village d'une part, par ordre alphabétique des noms de familles d'autre part. Voici l'estimation globale :

BONNEFOND à fin 1689	recensement par ...		
	villages	familles	
ANGLARS	30	30	identiques
BORDES (Les)	6	5	
BOURG (Le)	19	19	identiques
BOURNEL (Le)	35	25	Moins 10 !
CHADEBET	42	36	Moins 6
CHATOMISYE (La)	59	47	Moins 12 !
FLORENTY	33	31	
FONFREYDE (La)	31	29	
LARFEUILH	5	2	
LABARY	31	36	Plus 5
MASROUBY	58	48	Moins 10 !
NAUCOUDYE (La)	30	31	
NOAILHE (La)	27	33	Plus 6
PLAS (Les)	30	26	Moins 4
ESTIMATION	436	398	chiffre sûr
14 villages	hab.	hab.	Moins 38

[2]

Ces chiffres appellent un certain nombre de remarques : pour 10 % des personnes, on n'a pas la certitude du domicile, soit parce qu'il a pu exister des homonymes, soit à cause d'une erreur de transcription, soit parce que la présence attestée en 1688 ne vaut pas obligatoirement pour l'année suivante. J'estime à environ 10 % ces cas problématiques. Mais, dans le même temps, un nombre non négligeable d'individus n'apparaissent dans aucun relevé :

- les marginaux (les plus pauvres), et les plus âgés, qui sont très rarement parrains, marraines, ou témoins.
- Les enfants - nés en 1684 par exemple - dont on ne connaît pas la date de décès.
- et bien sûr ceux dont la trace a été perdue à cause des manques précédemment signalés.

J'estime là aussi leur nombre à environ 10 %. Les deux hiatus s'annulent donc, et on peut considérer le total de 436 habitants comme fiable. La liste précise est consultable sur le site de genep19 [2].

On peut ensuite croiser les chiffres annuels avec les % de natalité ou mortalité admis pour l'époque. Un nombre moyen de naissances de 15 par an, avec un taux de natalité de 45 pour mille [3], équivaudrait alors à 330 habitants. On obtient donc une différence de 100 hab., ce qui est énorme. L'explication se trouve probablement dans un t.n. nettement plus faible, que nous tenterons d'expliquer plus loin.

Envisageons maintenant l'évolution ultérieure. Compléter et modifier les listes serait une tâche particulièrement fastidieuse, avec un risque d'erreur important, toujours à cause des lacunes : il nous manque tout de même 16 années sur 34, soit environ 50 % des actes. Prenons également pour acquis que les migrations inter-paroissiales, principalement par mariages, s'annulent (j'y reviendrai). On peut ainsi considérer comme vraisemblables les résultats suivants :

- jusqu'en 1692, la population semble augmenter en moyenne de 7 personnes par an (cf. graphiques en annexes) : ce nombre est obtenu en calculant l'accroissement naturel. Il permet d'estimer la population en 1679 à environ 375 personnes (445 - 70). Cet important progrès correspond à la période bien connue des historiens, que les contemporains appelaient « le temps des bons bleds »

(bonnes récoltes, peu de problèmes climatiques ou sanitaires). Mais ce nombre est trompeur, car les relevés d'enterrements sont faux, ignorant les enfants non-communiants (moins de 12 ans). Or, on sait que parmi ceux-ci, environ 40 % n'atteignaient pas l'âge adulte. S'il faut bien ajouter en moyenne 11 nouveaux-nés par an, il convient de soustraire non pas 10, mais 14 défunts (10 décès annuels, plus 4 enfants non relevés). L'augmentation annuelle serait donc de 3 ou 4, et non de 7. Cela ramène nos chiffres à :

. 395 habitants en 1679

. 436 habitants en 1689 (ne change pas, car établi d'après des listes reconstituées)

. 445 habitants en 1692

- Survient alors la grande crise démographique de 1693 et 1694, très nettement visible sur le graphique des sépultures, qui sont alors multipliées par 3 par rapport à la moyenne. Durant ce court – mais terrible – laps de temps, la population diminue. La paroisse perd environ 40 habitants (31 adultes plus 9 enfants), et probablement plus (surmortalité infantile). On revient alors au nombre de 1679. Tout le bénéfice humain de 12 « bonnes années » est perdu.
- Bien sûr, la reprise est rapide et forte, à partir de 1696. Mais c'est alors que se succèdent d'autres crises, plus modérées (1700-1701 : pas d'augmentation réelle, ou très faible). Il faudrait 10 années « normales » pour récupérer les 40 habitants perdus en 3 ans. Or, ces bonnes années deviennent rares dans le contexte économique et social de la fin du règne [4].
- Enfin arrive « le grand hiver 1709-1710 », ces « temps de misère » qui ruinent encore plus la démographie paroissiale. Ici, les données manquent. On peut toutefois considérer sans risque qu'en 1715, quand meurt Louis XIV, on ne compte qu'au mieux 390 habitants, soit un nombre équivalent à 1679. Une liste exhaustive, comparable à celle de 1689, l'attesterait. Mais les renseignements font défaut pour l'établir avec précision. [3]

Une population voisine de 430 hab. représentait une densité d'environ 10 hab./km², pour une superficie de 45 km². Cette densité paraît très faible et dénote un environnement naturel et économique très défavorable, celui du plateau de Millevaches globalement. Toutefois, si on compare ces chiffres avec ceux d'aujourd'hui (140 hab. en 2006), on remarque que cette même densité a été divisée par trois : elle n'est plus que de 3 hab./km².

3. Les noms et prénoms :

Nos 4 centaines d'habitants obéissaient à des coutumes quasiment immuables en matière de mariages et de natalité. Les racines de nos aïeux étaient indiscutablement locales, soit dans la paroisse même, soit dans des villages relativement proches. Les noms de familles sont un excellent indicateur d' une mobilité géographique et sociale très réduite. En voici une première présentation [5].

<u>ORIGINE</u>	des	<u>NOMS</u>	de	<u>FAMILLES</u>	
Villages de BONNEFOND		Patronymes les plus communs		Récapitulatif	par thèmes
[10]	<i>individus</i>		<i>individus</i>	<i>nombre</i>	
AUBARY (L')	10	CHADEBEC	62	35	Nature
BOURNEL (L e)	17	COURTOIS	43		
CHADEBEC	62	FONDREYDE	39	32	Economie
CHATTEMISYE	8	FLORENTY	36	20	dont agriculture
FLORENTY	36	LAIR	31	20	Anthroponymes
FONDREYDE	39	FOURNIAL / OL	29		
MASROUBY	29	DESPEYROLS	27	13	Divers
NAUCOUDIE (L a)	10	PONTY	26		
NOAILHE (L a)	11	CHAZAUVIEL	24	100	<u>TOTAL</u>
PLAS (L es)	16	MARAND	24		
<u>villages non représentés</u>		BESSE	22		
<u>dans les noms de familles</u>		TRIVIAUX	21	20	non comptés
		DEMICHEL	18		[une seule fois]
		BOURNEL (L e)	17	120	<u>Ensemble</u>
ANGLARS		PLAS (L es)	16		
BORDES (L es)		FAUGERON	16	dont	
BOURG (L e)		DELPASTRE	16	villages	<i>nombre</i>
LARFEUILH		MAZALEYRAT	15		
		CLEDAT	14	Bonnefond	10
		MAZEL	14		} 43
		BRETOUNESCHE	14	proches	33

120 patronymes apparaissent dans les actes de 1680 à 1715. Parmi eux, 20 (soit 17 %) sont mentionnés une seule fois; il est probable qu'il s'agit, soit de personnes de passage, soit d'habitants des paroisses voisines.

Reste donc un nombre pratique pour le calcul des % : 100 noms. Compte tenu du caractère essentiellement rural et très peu peuplé de la paroisse, il est logique que les patronymes provenant d'éléments naturels dominent (35 %). Citons :

- des éléments du relief : Monteil (le mont), Combas (le vallon), Dupuy (le sommet), ...
- des références à la nature du sol : Despeyrols (sols pierreux)
- des noms hydrographiques : Fontfreyde (la fontaine froide), Bournel (la source), Nauche (cuvette humide), ...
- et surtout, de nombreux noms évoquant la végétation : Aubary (le peuplier), Besse (le bouleau), Broussoulous (les broussailles), Vaysses (le noisetier), ... et plus original, Orsluc (le bois sacré).
- Un seul nom fait penser à un animal sauvage : Grellet (le grillon). [4]

Avec une population très majoritairement paysanne, beaucoup de patronymes évoquent les structures agricoles, les activités, les lieux de passage, mais jamais les productions :

- Borie, Grange, Mas [rouby], ... proviennent des différents noms d'exploitation.
- La terre (Terriou), qu'il avait fallu d'abord défricher (La Noailhe : un essart), avant d'en obtenir l'usage, plutôt sous forme de pâturages (Delpastre, Pradales).
- Dans une telle économie agraire, les chemins (Travers), les ponts (Ponty) ou autres lieux de passage (Lestrade) étaient essentiels.
- L'environnement de la maison (Maisonhaute, Chabanier), avec son jardin (Delor vient du latin « hortus »), sa cour (Coudert) et ses espaces fermés (Clédats, Clidassou), autant d'éléments qui ont pu servir à distinguer les habitants.

Encore plus précis étaient les patronymes révélateurs d'un métier artisanal : Faure (le forgeron), Gratadour (le tanneur de peaux), Variéras (fabricant ou vendeur de verre). Mais la variété n'était pas telle qu'on ait dû utiliser des noms rappelant l'origine familiale (de Demys ou de Michel), un trait de caractère (Courtois) ou physique (Neyrat : à la peau noire, Barbazanges : un barbu).

On notera ici la grande variation des orthographes : Bournel, Bournil / Bretounesche, Bertounesche / Chadebet, Chadabet, Chadebec, Chadebec / Fontfreyde, Fontfreyde ...

Enfin, le plus remarquable est je crois, le nombre de patronymes issus de noms de lieux.

En 1700, le trait distinctif restait cependant le prénom, dont voici les formes les plus courantes (d'après les seuls baptêmes) :

<u>Bonnefond / prénoms des nouveaux-nés [1680-1715]</u>					
<u>Garçons</u>	nombre	%	<u>Garçons</u>	nombre	%
LEONARD	36	23	LEONARDE	32	24
JEAN	30	19	JEANNE	21	16
FRANCOIS	24	15	MARIE	15	11
Antoine	17		Catherine	12	
Etienne	13		Françoise	11	
Pierre	10		Marguerite	10	
autres	26		autres	31	
<i>autres</i>	156			132	

Bonnefond se situait dans l'ère géographique de l'influence culturelle des prénoms Léonard/e [6], qui représentaient environ 1/4 des baptêmes. Les 3 prénoms les plus usités, tant chez les garçons (57 % de l'ensemble), que chez les filles (51 %), étaient largement dominants. On notera pour l'anecdote quelques exemples peu communs : Annet (Magal), Doucet (Faugeron) et Léger (Clédat) d'un côté; Légère (Delpastre), Gasparde (Chassain) et Flavie (Mareyx) de l'autre.

La règle était de donner aux enfants le prénom des parrains et marraines. Il est notable qu'à Bonnefond, 8 garçons (5 %) et 6 filles (5 % également), reçoivent des prénoms différents. Tendance un peu en avance sur le temps, comme les prénoms composés (3 seulement). Il y a là je pense, une explication qui tient au « réservoir » limité de parrains dans un rayon géographique donné (en rapport avec la faible densité humaine).

Un autre élément d'identification a aussi son importance; il s'agit des surnoms. Il relève toutefois plutôt de l'oral, il est donc rarement cité dans les actes. Si certains sont tout-à-fait anecdotiques, comme « gardemaison », d'autres montrent bien le processus de fabrication des noms de famille. En réalité, comme je l'ai déjà signalé, beaucoup de noms de familles ont pour origine des surnoms. Et il est important de ne pas confondre les personnes. Ainsi, si Léonard Aubary (° 1612 + 1692), de Fonfreyde, est appelé « grandaubary », c'est probablement pour le distinguer d'un homonyme. Quand Léonarde Chadebec (° 1657 + 1697) est appelée « Bournelle », il s'agit d'un moyen de signaler son village d'origine. D'autres surnoms évoquent une particularité physique: [5]

« lellanc » (François Ponty, ° 1673 + 1693), familiale : « lou besson » (on pense à un jumeau : Léonard Mounier (° 1640 + 1694), professionnelle : « papier » (Léonard Fonfreyde), « treillier » - en rapport avec la vigne - (Léonard Lair). Ou tout simplement un diminutif : « marandou » pour Jean Marand.

Nous venons d'évoquer les baptêmes, premier sacrement dans une vie généralement assez courte. Il nous faut maintenant aborder la question de la famille, en commençant par les mariages.

4. La famille et les âges de la vie :

Sous l'Ancien Régime, on parle d'homogamie des mariages, à savoir une union entre personnes de même rang social, de la même paroisse, déjà membres d'un cercle de relations anciennes, qui incluaient les générations précédentes. Mais ce schéma était perturbé par deux critères :

- le « réservoir » relativement réduit de conjoints potentiels - évoqué ci-dessus, alliant les contraintes géographiques (faible densité) et sociales (règles de consanguinité draconiennes).
- Les crises démographiques fréquentes (dont les deux, catastrophiques, de 1693-1694 et 1709-1710), qui impliquaient de nombreux veuvages, rendant encore plus difficile de trouver un nouveau conjoint.

Prenons plus précisément le corpus de données connues : 72 mariages pour la période étudiée. Il pose un premier problème : nous n'avons jamais l'âge des marié(e)s. En retrouvant leur trace, soit 20 ans plus tard lors du décès, soit 20 ans plus tôt lors de la naissance, on peut ébaucher une reconstitution. Elle ne nous permettra pas de calculer des moyennes d'âge au mariage crédibles. Mais repérer cet indice avec 20 % des données reste très aléatoire, désageant seulement une tendance : les mariages de Bonnefond sont assez précoces : 20 ans pour les filles, 28 ans pour les garçons. Ces chiffres iraient à l'encontre de l'idée que les mariages tardifs permettaient de limiter le nombre d'enfants par femme, et d'intervenir dans la gestion des héritages. Ils correspondent en effet aux moyennes admises 100 ans plus tôt sous le bon roi Henri IV. Bonnefond serait donc « en retard » sur le mouvement de report de l'âge au mariage. Quelle explication en donner ? pour l'instant, mystère !

Si l'on considère les unions sous l'angle géographique, on s'aperçoit que le « rayon » moyen pour trouver un conjoint est de 7 kms

(du côté de Royère, en Creuse, la distance est de 10 kms). Voici la répartition :

- Moins d'une lieue (4 kms) : 50 %
- Moins de 2 lieues (8 kms) : 70 % (% cumulé)
- Au-delà de 4 lieues : 11 %

Classons maintenant les domiciles, en fonction de l'appartenance :

- à la même paroisse : 48 % (dont 26 % du même village)
- à des paroisses voisines : 42 % (avec la plupart du temps des distances courtes), où dominent Pérols (11), Pradines (9), Bugeat et Barranges (3), les autres sont plus marginales.
- Il est donc très rare qu'on aille quérir un conjoint au-delà de 20 km : seulement 2 exemples d'unions concernant des marié(e)s bourgeois.

Considérons les fratries issues de ces mariages : 28 sont exploitables. La moyenne du nombre d'enfants par femme s'établit alors à 4,3 ; un nombre couramment admis pour l'époque. 4 couples (14 %) en ont eu au moins 6, Anne Chadelet et Noël Maxjmel étant les plus prolifiques (9 enfants de 1700 à 1719). Le rythme des grossesses peut être très variable ; on définit ainsi :

- les « couples lents », tels Marie Vaysse et Léonard Bretounesche, qui eurent 4 enfants en 10 ans, espacés de 3 ans.
- A l'opposé les « couples rapides » : Catherine Noailhe et Martin Ambiaux conçurent 5 enfants en 7 ans, avec un intervalle moyen de 18 mois. Dans l'ensemble paroissial, cet intervalle est de 2 ans ½ (30 mois).

[6]

J'ai par exemple pu calculer le chiffre de 26 mois pour la ville de Saint Léonard. Ceci laisse imaginer à Bonnefond une véritable « stratégie », avec des formes de contrôle des naissances. Ne pas avoir trop d'enfants était une condition de la survie de cette micro-société. Nous avons ici l'indice d'une forme élaborée d'adaptation à un milieu plutôt hostile, sur laquelle je reviendrai.

Les données manquent pour apprécier le délai entre mariage et première couche (qu'on a pu estimer ailleurs à 18 mois), ainsi que le nombre de décès des mamans en couches.

Notons aussi que – sur un corpus de 320 baptêmes, on trouve (seulement) :

- 4 fois des jumeaux : Jean et Léonarde Naucoudié (14 nov. 1680), puis en 1682, 1683, et aucun autre avant 1705.
- 3 enfants illégitimes, dont on ne connaît en général que la mère (François fils illégitime de Marie Mareyx, « pour le père, les soussignés ont dit ne pas le savoir » le 8 juillet 1683), mais parfois aussi le père (Jean, fils bastard, d'Antoinette Massoulié, du village desplas, « son père a ce que m'ont dit les surnommés est Anthoyne Mazaleyrat, dit conscience »)

L'âge des décès. L'état des sources rend cet aspect de l'étude encore plus aléatoire. Calculer une espérance de vie crédible se heurte à plusieurs obstacles :

- les enfants ne sont pratiquement jamaïs relevés, à quelques très rares exceptions : par exemple, Léonard Mazaleyrat, à 3 mois, le 27 janvier 1688. Seulement 13 moins de 15 ans sur 214 données (6 %). Avec un taux de mortalité infantile (durant la 1^{ère} année) d'un tiers, il devrait y avoir 100 « petites sépultures » de 1680 à 1715. Or, nous n'en trouvons que 3 !
- la grande majorité des âges sont arrondis : on lit « Catherine Florenty, décédée en 1692, âgée d'environ 50 ans » (80 % des âges sont données en dizaines).
- Certains données laissent perplexes : 14 défunts de plus de 80 ans (13 %), cela semble faire beaucoup. On relève même 2 centenaires, dont Jean Magal, laboureur à La Chatomysse, décédé le 12 mars 1692, âgé de 100 ans.

Une fois cette prudence nécessaire soulignée, on peut se concentrer sur la population de défunts adultes.

Défunts adultes	%	
	H	F
plus de 60 ans	36	34
plus de 50 ans	13	6
cumulé	49	40
plus de 40 ans	19	14
cumulé	68	54
plus de 30 ans	12	11
cumulé	80	65
Moyenne d'âge au décès	46 ans	38 ans

Plus du tiers des adultes mouraient après 60 ans, deux tiers des hommes après 40 ans, 2/3 des femmes après 30 ans (importance des maternités renouvelées). La tendance n'est donc pas illusoire : on vivait « vieux » à Bonnefond vers 1700. L'espérance de vie

pouvait être supérieure d'environ 6 ans à celle de la France d'alors. Voilà un nouveau point à développer en conclusion.

5. L'organisation sociale et économique :

Les registres paroissiaux ne sont généralement que d'un faible recours pour aborder cette question. Nous avons cependant quelques indices, et – par un heureux hasard – quelques notations qui sont mêlées aux actes : deux testaments, une liste des dîmes.

Le premier critère objectif concerne les professions. Sans surprise, la population de Bonnefond comprenait 86 % de paysans. Il faut tout de même essayer de les distinguer : le terme « laboureur », qui revient le plus souvent (172 sur 213, soit 81 %), ne doit pas faire illusion. Il n'est pas [7]

utilisé ici comme la marque généralement admise de l'aisance; le laboureur possédant ses outils de labour. On doit plutôt le comprendre comme l'ancêtre d'un terme plus récent : cultivateur. On peut ainsi classer dans cette catégorie les métayers (métairie), les borderiers (borde ou borderie), les tenanciers, soit des « loueurs » de terres à titre divers. Les « petits » (brassiers, journaliers), ne seraient que 16 (8 %), % là aussi trompeur. On peut considérer que la majorité des laboureurs louaient probablement leurs bras, en dehors de leur exploitation.

Le nombre très faible d'artisans (16, soit 6 %) est également illusoire: 9 étaient tisserands, 2 forgerons, 2 tourneurs, ainsi qu'1 terrassier, 1 voiturier, 1 charpentier. Ce pouvait être leur activité principale, mais ils avaient probablement un travail agricole complémentaire; l'inverse étant aussi vrai, chaque « laboureur » sachant peigner ou carder la laine, et travailler le bois.

Les activités économiques sont en général étudiées à l'aide des testaments, contrats divers, et documents fiscaux. Ainsi, la dime : une page est glissée au milieu des actes de 1723, donc un peu postérieure à notre époque. La source est incontestable – même écriture que les actes – et la nature de l'impôt est clairement évoquée : « la maison de Magel doit 13 setiers de bled pour dime ». Cette page est une mine de renseignements, qui sont détaillés en annexe. Bien qu'incomplète – le début est coupé – la liste permet d'établir une hiérarchie des revenus, la nature des principales cultures, et même le processus de l'endettement. Y sont aussi mêlées des considérations religieuses, comme pour François Chazawiel, qui « devait encore 3 livres pour des messes », dont une sépulture. Certains paient en numéraire, comme Etienne Fontefrede (5 livres 10 sols), d'autres en « fruits » tel « le gendre de « treillier » de Laubary » (Jacques Magaleyrat, gendre de Leonard Lair) : 5 septiers. Cette quantité est basée sur les récoltes : Jean Despérals, du Marrouby, doit « une émine de bled et cinq et demi d' avoine ». On qualifiait à l'époque de « bleds » les céréales, sans doute orge, seigle et sarrasin. L'élevage avait aussi – déjà – son importance. En voici quelques preuves, certes anecdotiques, et pourtant révélatrices : Leonard Marri, de La Noaille « doit 6 livres pour 5 quintaux de foin » (cela donne une idée des surfaces de prairies); Leonard Delpastre (de Pérals) disparut en 1721 « de mort soudaine, étant étouffé par une charrette de foin, au milieu du bois de Florentin », enfin Jacques Bretonnesche acquitta « 5 livres pour la vente d'un cheval de SR son fils ». Si on ne peut déceler quel cheptel était exploité, Catherine Despérals donna par testament à son père Leonard « une brebis valant 4 livres »; elle possédait aussi un bois légué à son mari, Leonard Chadebec, de Marrouby. Ce couple étant « brassier », donc parmi les plus modestes, on peut ainsi relativiser l'idée reçue de pauprété dans de telles sociétés. L'emprunt devait y être monnaie courante – c'est le cas de le dire – et les clauses sans doute assez souples. Jeanne Lerd, veuve, devait soixante dix huit livres au curé, qu'elle régla avec un louis d'or (7 juillet 1720). François Chazawiel « me [le curé] doit de tout le bled qu'il peut avoir pris cy - devant et par le compte arrêté avec lui 46 livres ». Beaucoup de règlements semblaient ainsi différés, ce qui n'est pas la marque de rapports sociaux dégradés : « jay prêté à Sauviac de la Saulière dix setiers de bled de la maison de bonnefond ... [les réserves de l'église] ... lequel bled il doit me donner après la récolte » (avril 1723).

Comme sur tout le plateau de Millevaches, nos paysans travaillaient probablement à des activités saisonnières. Cette notion est perceptible dans le mois des mariages : 50 % avaient lieu en février. Plus à l'ouest, vers Royères, ce % atteignait 65 %. Mais il s'agissait des fameux « maçons creusois ». Après le mariage, on concevait si possible et on partait au printemps. Quel travail faisaient donc nos paysans de Bonnefond ? seieurs de long, maçons, manoeuvres ... ? Le % plus faible qu'à Royères, et l'absence de mariages lointains, donnent à penser que l'exil était plus court, et moins indispensable. Nous avons sans doute ici la preuve d'une société à économie plus autarcique.

Au-dessus de la masse paysanne, on trouvait un noble, François Chadebec, seigneur d'Anglars. Son titre n'est pas précisé, mais « le baron » est témoin de la transaction entre le curé et Jeanne Lerd (1720). D'autres nobles, habitant les paroisses voisines, pouvaient aussi avoir des droits sur les terres de Bonnefond. « Bourgeois » est un terme utilisé seulement 2 fois, pour la famille Florenty - qui fournit de nombreux curés aux paroisses voisines - et Triviaux, d'Anglars,

[8]

exerçant l'activité d'apothicaire, de « praticien », de médecin. On peut y ajouter deux « hostes ». Un bon moyen de cerner cette « classe » supérieure est l'alphabétisation. Voyons le détail par type d'actes.

<u>Savent signer</u>			
<u>par type d'actes</u>		%	%
parrains		9	
témoins de B		5	
mariés		4	
témoins de M		12	
témoins de S		4	
ensemble H		6,5	ensemble F 2,0

Ces chiffres attestent le prestige accordé par beaucoup à avoir un témoin de mariage, ou un parrain qui « sait signer ». Par contre - à l'évidence - la même valeur ne s'appliquait pas à l'acte accompagnant la sépulture : absence des parents à l'enterrement, témoins auxiliaires de l'église (bedeau, marquiller), ...

<u>Habitants de Bonnefond, sachant signer</u>							
SR Antoine	BESSE	La Naucodie	?	Estienne	MASROUBY	Masrouby	séminariste
Guillaume	BRETOUNESCHE	Anglars	?	Jacques	MASROUBY	Masrouby	laboureur
Léonard	BRETOUNESCHE	Anglars	laboureur	Antoine	TRIVIAUX	Anglars	praticien
Estienne	CHADEBEC	Anglars	?	Pierre	TRIVIAUX	Anglars	apoticaire
SR François	CHADEBEC	Anglars	seigneur	Léonard	TRIVIAUX	Anglars	diacre
François	CHADEBEC	Masrouby	praticien				
Jean	FARGES	le bourg	praticien				
Etienne	FARGES	le bourg	prêtre				
Etienne	FARGES	le bourg	hôte	Léonarde	CHADEBEC	La Naucodie	
[10] Jean-Joseph	FLORENTY	Anglars	bourgeois	Marguerite	CHADEBEC	Anglars	
SR Léonard	FLORENTY	Florenty	praticien				
Jean	MASROUBY	Masrouby	hôte				
				Soit 17 hommes / 260		6,50%	
				Soit 2 femmes / 204		2.0%	

Les individus alphabétisés appartenait bien sûr aux catégories dominantes, et possédantes, comme le révèle le tableau ci-dessus. Les % ont été calculés à partir des seuls noms apparaissant comme parrains, marraines, témoins divers, marié(e)s (mais ces personnes étaient parfois « étrangères » à la paroisse). Rapportés à la population totale, on obtient **6,5 % des hommes et 2 % des femmes**. Ces % très faibles s'expliquent par l'immense majorité que formait la paysannerie. On remarquera cependant qu'il y avait deux laboureurs ... mais par contre, un praticien « ne savait signer » (Jean Broussouloux, de La Noailhe).

Quels pouvaient être les liens de subordination ? A en croire certains indices, le petit peuple en prenait à son aise avec les règles et usages. Ainsi, en matière de tombes, on pouvait « ensepulturer » en des lieux plus prestigieux, sans titre ou droit. Ainsi Léger Besse (1688) : enseveli « dans la chapelle de Chastaniol, sans que les huissiers puissent trouver aucun titre » ou encore Anthoine Florenty (1693), dans l'église paroissiale, « sans qu'on puisse prétendre aucun droit pour cela ».

Conclusion : une société parfaitement adaptée aux difficultés du temps :

Nos ancêtres semblaient étonnamment résistants, les épisodes de mortalité étant plus brefs et moins aigus qu'ailleurs. plus rare la mortalité infantile. Des formes d'adaptation remarquables, de « rusticité » même, en regard aux conditions géographiques défavorables : pauvreté des sols, rudesse du climat. Autour d'importants noyaux familiaux (v. liste à part) s'organisait une vie agricole autonome où dominaient cultures vivrières, élevage et exploitation de la forêt de feuillus.

Reprenons certains signes de cette vivacité [7].

[9]

Les femmes sont fécondes et pourtant, nombreux sont les ménages réduits (on ne peut nourrir plus de 4 ou 5 enfants).

Une bonne résistance physiologique peut se lire dans les délais entre naissance et baptême. Il est admis qu'on baptisait pour environ 1/3 le jour-même, le reste en général le lendemain. Il s'agissait d'une nécessité : endoyer le plus vite possible, par crainte d'un décès précoce [3]. Or, à Bonnefond, nous remarquons une pratique sensiblement différente. Jamais de baptême le jour de la naissance (le premier exemple apparaît en 1716). 14 % le lendemain, 80 % le surlendemain, le reste entre 3 et 5 jours après. Les distances entre les villages et le bourg ne peuvent seules expliquer une telle différence. Il me semble voir là une certaine habitude que survive la grande majorité de bébés à la naissance; comme on trouve rarement de décès en couches de la mère.

Date des baptêmes		
Jour naissance +	%	
	Bonnefond [b.m.s.]	royaume [Dupaquier]
0	0	31
1	14	56
2	77	7
3	7	5
4 et +	2	1

Cette société s'adaptait aussi efficacement, par les mariages, aux contraintes du temps. Les mouvements migratoires par mariages, avec les paroisses voisines, sont nettement déficitaires. On peut vérifier facilement que la jeune mariée va s'installer chez ses beaux-parents : sur 31 exemples, il n'y a que 3 exceptions. Durant la même période, seulement 6 mariées viennent de l'extérieur. Cela donne un solde migratoire de 28 - 6, soit un déficit de 22. Cela montre que la société de Bonnefond est en expansion, et que le « trop plein » est régulé par le départ des filles. Cela n'empêchait pas des familles entières de venir combler un manque, ainsi les Farges (de Saulière) dans les années 1680. Le solde global pouvait ainsi s'équilibrer.

L'âge des décès - voir ci-dessus - me semble un autre indice. On vit ici assez vieux (36 et 34 % des défunts disparus après 60 ans).

On peut rapprocher ces données des effets des grandes crises démographiques. Si les conséquences du « grand hiver » de 1709-1710 ne sont pas mesurables, il en va tout autrement des très dures années 1693-1694. Auparavant, on signalera que la crise de 1683-1684 passe ici totalement inaperçue. Pour avoir une idée d'ensemble, comparons la durée et l'importance de la surmortalité, à l'autre

Crise démographique 1693-1694			
Paroisses	dép.	Surmortalité	
		mois	dt x 3-4
Bonnefond	19	6	1
Royère	23	10	2
St Léonard	87	15	6

extrémité du plateau d'une part (Royère), dans une « grande » ville régionale (St Léonard), d'autre part.

Pourtant, Saint Léonard était un terroir « riche » (environ 80 hab/km²), mais avec une importante partie urbaine (partie rurale : 40 hab/km²). La différence s'explique à mes yeux par une plus grande résistance physiologique et une plus grande habitude de vie en autarcie.

La « vraie crise » se situe pour Bonnefond en janvier 1694 (7 sépultures, contre une moyenne habituelle de 2). Mais tous les villages ne sont pas touchés, ce qui montre l'absence de phénomène épidémique (3 morts dans le même village, La Noailhe, tout de même). La crise semble surtout de nature économique. Hiver « pourri » : mauvaises récoltes. Beaucoup de paroissiens ne

[10]

peuvent plus subvenir à leurs besoins, et sont dès lors à la charge de la fabrique (budget paroissial). Le terme « pauvre », jusqu'alors totalement absent dans les registres, se multiplie : 3 fois durant le printemps 1693, 3 fois encore pendant l'été. Léonard Fonpreyde, de Chadebec, mort le 28 mars 1693, est ainsi qualifié d'« aveugle pauvre ». Il s'agit manifestement des conséquences de la disette, plus précoce ici qu'ailleurs. Les périodes difficiles sont totalement décalées par rapport au processus communément admis [9]. Si une épidémie suivait la disette, elle apparaîtrait dans le nombre de décès, et dans la surmortalité par village. Or, il n'en est rien. La famille Ponty perd 6 de ses membres en février et mars 1693; leurs voisins ne sont pas touchés. Il s'agit donc avant tout ici d'une crise de subsistance, rapidement jugulée puisque - hormis janvier 1694 - nul pic n'apparaît durant l'hiver suivant, le plus catastrophique dans le reste du royaume. Par contre, une détérioration est perceptible durant l'été 1694 (13 décès), en pleine période de récoltes.

On a ainsi - à travers les caractères démographiques - le tableau d' un groupe de « montagnards » particulièrement résistants à l'adversité, adaptés économiquement et socialement à des conditions de vie défavorables.

ANNEXES:

Seules ont été placées ici trois cartes essentielles : une carte ancienne [8] (un peu fantaisiste cependant), deux cartes des lieux cités dans cette étude (avec le nombre d'apparition des paroisses voisines dans les actes).

Les autres documents figurent sur des fichiers informatiques :

- Graphique de l'évolution annuelle des baptêmes, mariages, sépultures et solde naturel.
- Graphique des sépultures mensuelles de 1692 à 1695
- Listes des habitants (1680-1729), par noms de familles et par villages
- Recensement des dîmes payées en 1723

Le relevé exhaustif des actes sera mis en ligne sur le site internet [2].

NOTES:

[1] www.archives.cg19.fr

[2] www.gendep19.org

[3] se reporter à : « La population française aux XVII^e & XVIII^e siècles », J. Dupâquier, PUF.

[4] voir : « Le siècle de Louis XIV », H. Méthivier, PUF (Que sais-je ?)

[5] Il existe une abondante bibliographie; par exemple : « Trouver l'origine des noms de famille », M.O. Mergnac, éd. Autrement

[6] c.f. « L'origine du prénom Léonard » : M. Patinaud, revue « Mémoire d' Ici » n° 3 (mai 2002)

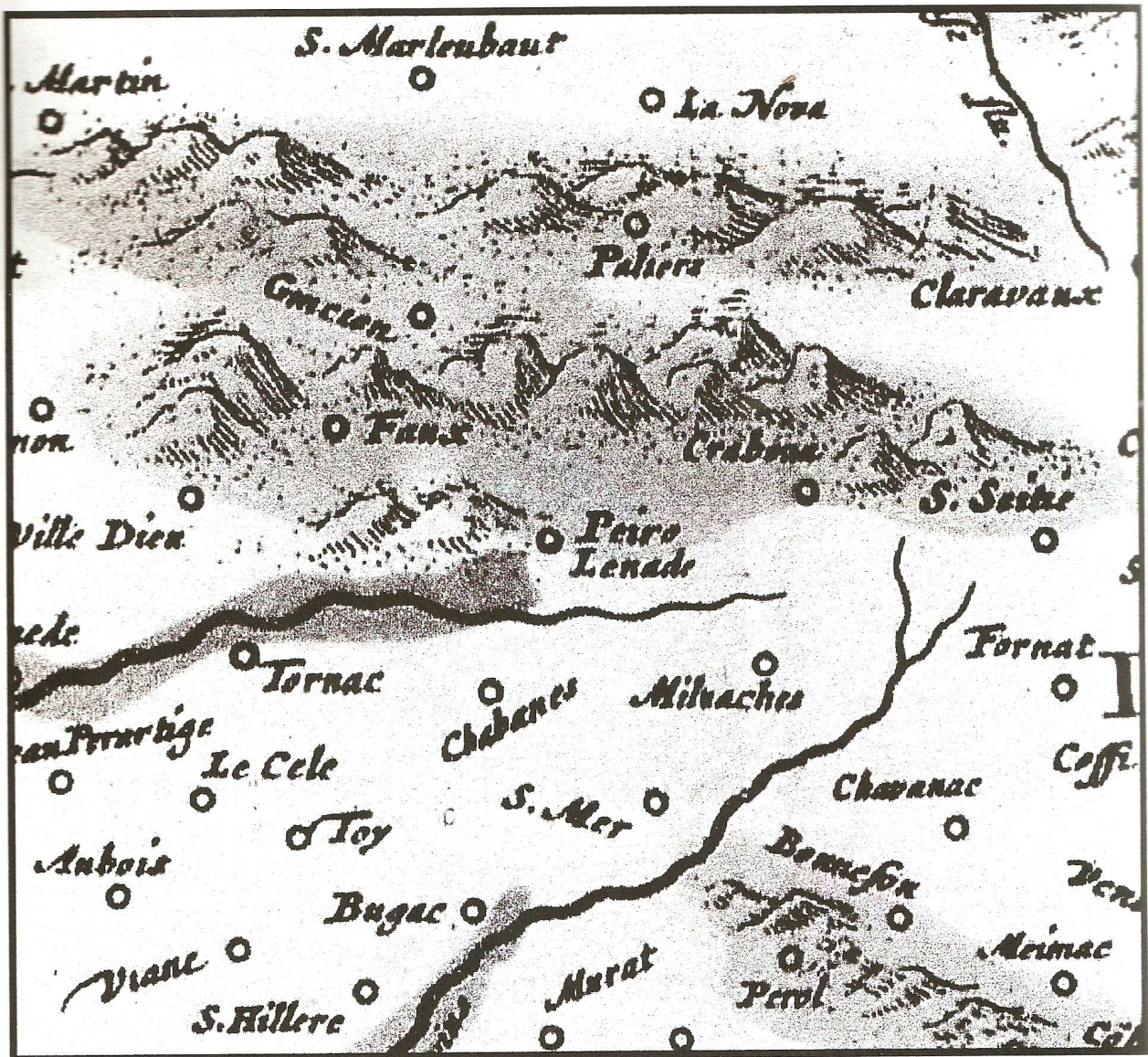
[7] c.f. « Les paysans français au XVIII^e siècle », P. Gouber, Hachette.

[8] voir aussi la très belle carte dite « de Cassini », dans le site internet de la B.N.F. <http://cassini.seies.net>

[9] consulter : « Les années de misère : la famine au temps du grand roi », M. Lachiver, Fayard.

[11]

Carte ancienne



N.B. En comparant avec une carte actuelle, on s'apercevra que Pérrol(s) et Bonnefont(d) ont été inversées, que St Mer(d) est située normalement à l'est de Pérrol(s), que les « montagnes » corréziennes ont été nettement sous-estimées ... enfin que l'orthographe a beaucoup varié depuis.

[12]